

Message N° 2022/30 du Conseil communal au Conseil général
du 13 décembre 2022

**Rapport final du Conseil communal à la proposition no 2021/3 de M. Yann Pillonel
« Plan de relance de la vie villageoise »**

1. Introduction

En date du 15 octobre 2021 M. Yann Pillonel, au nom du Groupe AveN a déposé la proposition no 2021/3 intitulée « Plan de relance au CC d'établir des mesures pour revitaliser la vie villageoise ».

2. Rapport final

Le Conseil communal de Neyruz a, depuis le début de la législature, mis en place diverses actions afin de revitaliser la vie villageoise.

En préambule, il a apporté de la visibilité aux sociétés à travers des parutions dans chaque édition du journal communal l'Ecureuil. En effet chaque société a l'opportunité, avant ou après chaque manifestation qu'elle organise, de rédiger un article qui sera publié et distribué dans chaque ménage. De plus, sur le site internet communal, se trouve un agenda annuel des manifestations (modifiable à tout moment) afin d'éviter la collision des événements.

Ensuite, les commissions ont organisé diverses manifestations durant l'année écoulée sous forme de marchés, comptoir, rencontre intergénérationnelle, Fête des médiévales et ont intensifié l'emploi du four banal.

Les sociétés bénéficient d'un soutien logistique qui est mis à disposition sous forme de prêt à titre gracieux des installations communales (halle de gymnastique, salle des écureuil, salle noisette, véhicules ou tentes). De plus, toutes les charges inhérentes à l'emploi des infrastructures sont à la charge de la commune (électricité, entretien, eau potable et usée et nettoyage). Le personnel communal se tient à disposition pour apporter son aide aux organisateurs d'événement.

Enfin, les subventions aux sociétés ont été augmentées et, lors d'événements ponctuels, des dons sont octroyés sur décision du Conseil communal.

Pour les projets futurs, il est prévu la location d'un pump-track durant un mois pendant l'année 2023 (ceci afin de définir les besoins qui seront choisis afin de développer la zone de détente des Simon. Besoins définis par un projet participatif car celui-ci se déroulera sur du moyen ou long terme).

Nous pouvons terminer en soulignant que les besoins des sociétés tiennent à cœur au Conseil communal, comme vous pouvez le constater par la présence accrue des Conseillères communales et Conseillers communaux lors de l'organisation de manifestations et l'écoute de chaque société en début de législature, discussions qui ont permis de cibler leurs besoins spécifiques.

Le Conseil communal espère avoir répondu à la proposition et travailler au bien-être de chaque habitant par ces mesures.

Le Conseil communal